

INFORMATION SANTÉ : LA GALE COMMUNE

La gale commune est une maladie bénigne de la peau, peu contagieuse, provoquée par un parasite qui se loge et circule sous la peau. *Tout le monde peut être un jour concerné par la gale.*

Comment la reconnaître ?

Les signes principaux de la gale sont :

- des démangeaisons à plusieurs endroits du corps, très fortes et ne sautant pas un seul jour, empêchant un sommeil normal,
- des sillons et des vésicules entre les doigts, sur les poignets et les organes génitaux.

Comment s'attrape-t-elle ?

- Par contact direct et prolongé de la peau avec une personne porteuse de la gale (plusieurs heures),
- Par contact indirect avec des vêtements, du linge de la maison, la literie ou du mobilier en tissu, utilisés par la personne porteuse de la gale.

Comment agir ?

Il vous faut consulter votre médecin traitant qui fera le diagnostic. Un dermatologue peut être utile pour confirmer le diagnostic.

Comment traiter la gale :

Pour être efficace, le traitement impose de **traiter en même temps** et le plus tôt possible la personne porteuse, ses contacts (soit par un traitement oral, soit par un traitement local ou bien les deux selon la prescription médicale) et son environnement :

- Les contacts = entourage proche : famille, petit(e) ami(e) même non malades,
- Environnement = linge, literie, mobilier en tissu et autres textiles

Comment réaliser le traitement de l'environnement ?

Laver à la machine à 60° les vêtements et le linge de maison supportant cette température

Traiter avec un produit acaricide le linge ne supportant pas un lavage à 60°, les objets textiles et mobiliers revêtus de tissu :

- soit en mettant le linge, les objets textiles dans un sac plastique et en pulvérisant le produit dans le sac et le fermer,
- soit en pulvérisant directement sur les objets textiles et/ou le mobilier couvert de tissu (fauteuils, canapés, matelas, sommier, moquette, etc...).

- **Dans les 2 cas, laisser agir le temps recommandé**, puis laver le linge et/ou aspirer les objets.

En l'absence de produit acaricide, il est possible de traiter le linge simplement en l'enfermant dans un sac plastique pendant 4 à 8 jours, selon le conseil de votre médecin ou pharmacien

Comment limiter la transmission ?

Les personnes porteuses doivent rester chez elles pendant 48 heures après la mise en route du traitement.